GERZAT infos

La 22ème Foire aux Pansettes > p25

Approbation du Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'inondation (PPRNPi) > p8

Commerces, restaurants, professions libérales, vous ouvrez ou exploitez un établissement recevant du public > p8/9

La rentrée au pôle petite enfance > p16/17

La rentrée scolaire > p12

Inauguration de la rue Jules Guesde > p4

Rendez-vous gratuits à La Vague > p23

L'accueil des nouveaux Gerzatois > p4

■ SOMMAIRE ■

ÉDITO	3
VILLE	4 à 7
URBANISME ET TRAVAUX	8 et 9
ÉCONOMIE	10 et 11
SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE	12 à 15
ENFANCE JEUNESSE LOISIRS	16 à 18
SOCIAL	19
ENVIRONNEMENT	20
SPORTS	21 et 22
CULTURE ET FESTIVITÉS	23 à 25
ASSOCIATIONS	26 à 28
LES GROUPES POLITIQUES S'EXPRIMENT	29 et 30
ÉTAT CIVIL	30

■ FACEBOOK ■

Vous pouvez suivre l'actualité de la ville sur facebook www.facebook.com/VilleDeGerzat/

■ ESPACE D'EXPOSITION DE L'HÔTEL DE VILLE ■

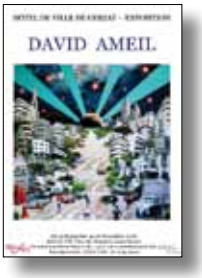

David Ameil, peintre collagiste, expose actuellement et jusqu'au 16 novembre

« Artiste du collage », il donne vie à des univers colorés et décalés. Dans les récentes œuvres de David Ameil naissent de son imagination des villes « idéales » foisonnantes, savant dosage de paysage et d'architecture, animées par des mises en scènes surréelles où se côtoient adeptes de l'océan et femmes joyeuses ou mystérieuses, mais toujours élégantes.

« POURQUOI PAS ! » expose les travaux de l'atelier « arts plastiques » de l'unité d'ITEP Jean Laporte de Gerzat, du 18 novembre au 7 décembre

Des enfants de l'ITEP (Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique) de Gerzat exposeront leurs tableaux, réalisés dans le cadre de leur atelier d'arts plastiques, dans le hall d'accueil de la mairie *(voir page 19)*.

« La Journée de la Serbie en France » du 8 décembre 2016 au 28 janvier 2017

Une exposition d'affiches anciennes de 1916 réalisée dans le cadre du premier salon du livre historique *(voir page 7)*.

■ LE REPAS DU CCAS ■

Le traditionnel repas organisé par le Centre Communal d'Action sociale de la ville aura lieu le dimanche 29 janvier 2017 au Galion avec un nouvel orchestre. **Les inscriptions auront lieu au Foyer Octave Archimbaud, 3 rue François Charrier le jeudi 5 janvier de 9h à 12h et de 14h à 16h et le vendredi 6 janvier de 9h à 12h.**
Un règlement par chèque de 8 € sera demandé à l'inscription. Il est à établir à l'ordre du trésor public et ne sera pas remboursé en cas de désistement après le 15 janvier.

■ DE NOUVEAUX HORAIRES POUR LE MARCHÉ DE BIO ■

Afin de mieux répondre aux attentes des habitants et usagers, le marché de produits locaux issus de l'agriculture biologique, lancé le 26 mai dernier, se tient depuis le 15 septembre **de 16h30 à 19h30.** Le jour, la fréquence, et le lieu restent inchangés tous **les jeudis, place Pommerol**.

INFOS UTILES

Les jours et horaires d'ouverture des services administratifs et techniques de la mairie :
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h
Ville de Gerzat
Place de la Liberté, 63360 GERZAT
Tél. : 04 73 25 00 14 - Fax : 04 73 25 89 50
Courriel : gerzat@ville-gerzat.fr
Site : www.ville-gerzat.fr
En cas d'urgence le week-end et jours fériés
Tél. : 04 73 25 00 14

MENTIONS LÉGALES

GERZAT INFOS n° 99
Trimestriel édité par la municipalité
Directeur de publication : Jean ALBISETTI, Maire
Rédaction : mairie de Gerzat
Conception et illustrations : Acrostiche 04 73 44 18 18
Photos : Jean-Jacques Chatard, les associations, Yves Heyraud, Christine Madebène, Acrostiche, Dominique et Sylvie Mouton
Impression : Imprimerie Decombat 04 73 25 06 62
Contact : mairie de Gerzat 04 73 25 00 14
Courriel : communication@ville-gerzat.fr
Régie publicitaire : Italique à Cl-Fd - Chef de publicité Christiane Jalicon 04 73 14 00 01

ÉDITORIAL

Bonjour à tous,

J'espère que vous avez mis à profit cette période estivale pour faire le plein de soleil, d'énergie, de bonnes résolutions et de pansettes en perspective d'un dernier trimestre qui s'annonce bien rempli.

Sur le plan national, nous allons entrer dans une période de turbulences sociales et politiques intenses avec en ligne de mire les deux élections majeures, présidentielle et législatives, qui vont nous mener jusqu'à la fin du premier semestre 2017. Au préalable, les deux grandes formations politiques du pays vont se livrer au jeu des primaires pour désigner, à travers des consultations, le candidat de leur choix. Elles se dérouleront les dimanches 20 et 27 novembre pour le centre et la droite républicaine et les dimanches 22 et 29 janvier pour le candidat socialiste. À ce jour nous ne connaissons pas encore toutes les modalités d'organisation mais, en principe et sous certaines conditions, elles devraient être ouvertes à tous. Je veillerai à ce que les consultations se déroulent de la façon la plus intègre possible et dans un souci d'impartialité toutes les formations disposeront bien évidemment des mêmes moyens matériels mis à disposition par la commune.

Sur le plan intercommunal, dès le 1er janvier 2017, nous devrions passer en communauté urbaine. Un changement d'envergure qui génère beaucoup d'inquiétudes et impose des choix stratégiques importants pour l'avenir de nos territoires. Une mutation que nous devons effectuer dans un délai très court et pour laquelle le calendrier prévisionnel risque d'être bousculé. Tout cela au sein d'un périmètre communautaire où l'État impose la réalisation d'une aire de grand passage pour les gens du voyage, où bien entendu Gerzat a été pressenti comme commune d'implantation parmi les dix autres sites potentiels ciblés sur l'agglomération.

J'ai débattu avec Madame la Préfète et le Président Bianchi sur ce sujet et je leur ai adressé à chacun un courrier pour exprimer mon refus et ma désapprobation sur cette implantation qui risque d'amplifier des problématiques sociales et sécuritaires pour lesquelles nous n'avons actuellement pas de solutions efficientes.

Je sais compter sur la mobilisation de tous, mobilisation et implication qui ont fait leurs preuves lors de la défense du commissariat dont nous avons sauvé l'essentiel. Vous pouvez compter sur ma détermination et au besoin j'utiliserai tous les leviers qui sont en notre pouvoir pour défendre l'intérêt général des Gerzatois.

Je voulais terminer mon propos sur l'utilisation des réseaux sociaux. Moyens modernes de communication, ils permettent de distiller rapidement et simplement de l'information. Encore faut-il que l'information qui circule soit avérée et ne porte pas atteinte à l'ordre public. Pour ma part j'ai été profondément choqué par des attaques perpétrées par des malveillants qui utilisent les réseaux sociaux pour dénigrer et salir l'image de notre commune à des fins plus ou moins avouables. Je doute que de tels auteurs puissent aimer leur commune. Qu'ils sachent que j'ai porté plainte auprès du procureur de la République, j'espère que la procédure aboutira et que les plaisantins seront démasqués et traduits en justice. Oser dans le contexte actuel attaquer l'intégrité et la compétence des forces de police relève d'une irresponsabilité inqualifiable, tout comme promouvoir sa commune au palmarès régional de la délinquance.

Jean ALBISETTI,
Maire de Gerzat

ACCUEIL DES NOUVEAUX GERZATOIS AU THÉATRE CORNILLON

Le 29 septembre dernier, un moment d'information et de rencontre était organisé pour les Gerzatois nouvellement installés dans la commune. Ils ont été accueillis au Théâtre Cornillon par Jean Albisetti, maire, et les membres du Conseil Municipal.
Après leur avoir souhaité la bienvenue, Jean Albisetti s'est félicité de leur choix de vivre à Gerzat, ville conviviale et à taille humaine où ils pourront s'associer pleinement à la vie Gerzatoise, riche de nombreuses associations.

Les équipements, les différents services à la population ainsi que les activités proposées dans la commune ont été présentées par Xavier Pelletier, Directeur général des services, afin de leur faire connaître la cité.
Le tissu associatif était représenté par Jean-Noël Amblard, président de l'Office Municipal du Sport, et Marylène Attak, membre du Comité des Fêtes Gerzatois, qui ont exposé chacun leurs multiples activités sportives et festives.

À l'issue de la présentation des grands projets de la ville, un moment de rencontre avec le maire, les élus de chaque délégation et des responsables de services, a permis à chacun d'échanger et de s'informer.

Le site du Théâtre Cornillon était aussi l'occasion de découvrir la vie culturelle de la ville, la nouvelle saison culturelle 2016-2017 ; chaque nouveau Gerzatois étant invité à un spectacle de son choix.

Les nouveaux arrivants ont été remerciés de leur présence, signe positif d'une volonté d'implication dans la vie communale, en leur souhaitant une vie agréable à Gerzat.
Un dossier d'accueil a été remis à chaque participant.

Les nouveaux Gerzatois qui n'auraient pu participer peuvent venir le retirer en mairie auprès du service communication.

Courriel : gerzat@ville-gerzat.fr
Site : www.ville-gerzat.fr
Tél. : 04 73 25 00 14

INAUGURATION DE LA RUE JULES GUESDE

Le 5 octobre dernier, la municipalité inaugurait le nouvel aménagement de la rue Jules Guesde en présence d'Odile Saugues, députée, des élus départementaux Emilie Guédouah Vallée et Serge Pichot, des entreprises et services qui ont participé aux études et travaux de rénovation et de nombreux élus de l'agglomération et de la commune.
« La municipalité actuelle a concrétisé cet aménagement, inscrit comme une priorité parmi ses promesses de campagne, avec un plan global de réaménagement fonctionnel et paysager ainsi qu'une refonte globale des réseaux d'assainissement de la rue » indiquait Jean Albisetti, maire.

Il a remercié les partenaires financiers de leur concours ainsi que les riverains de la rue qui ont été compréhensifs durant la période de travaux.

« Cette nouvelle rue permettra de donner à Gerzat une entrée de ville agréable. Il sera cependant nécessaire que les élus gerzatois se mobilisent à nouveau fortement pour faire réaliser le barreau de liaison entre le parc logistique et la route de Cébazat à l'ouest de la commune, pour alléger encore les flux de transit sur la ville ».

Un moment d'échange amical clôturait l'inauguration à l'Hôtel de ville.

■ CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ■

Première séance publique

Le 24 juin dernier, la première réunion publique du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) s'est tenue en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.
Dans son mot d'accueil, Pierre Montagnon, 1er Adjoint au Maire, a rappelé la volonté des élus de mettre en place ce CMJ et s'est félicité de la présence et de l'engagement des jeunes. Il a souligné l'importance de la sensibilisation à la citoyenneté et la participation aux cérémonies et événements de la Ville.
Marie-Françoise Bonny, Adjointe à l'Enfance, jeunesse, lien intergénérationnel et santé, a pour sa part insisté sur la nécessité de l'assiduité des jeunes élus et sur la qualité du travail accompli.
Après avoir présenté Éva Dupré, désignée par les jeunes élus pour animer cette première réunion publique, c'est avec une certaine aisance que la jeune élue a ouvert officiellement la séance par le rappel de l'ordre du jour : présentation des jeunes élus, exposé des 12 projets initiaux et détails par chacun des rapporteurs désignés des 4 projets retenus, à savoir la participation aux menus de la cantine scolaire, l'organisation de rencontres intergénérationnelles, la réalisation d'une salle pour les jeunes et la création d'un carnaval.

Concrétisation d'un premier projet : réalisation d'une fresque urbaine pour embellir un transformateur électrique

En complément des quatre choix ci-contre, un projet de fresque urbaine/graff avait été proposé aux jeunes élus lors de la première réunion de travail. C'est avec enthousiasme qu'ils avaient alors débattu et voté à main levée le thème de l'œuvre « la nature avec la Chaîne des Puys ».
La réalisation était programmée en juillet. Ainsi, après deux jours d'initiation en salle les 11 et 12 juillet, de jeunes conseillers rejoints par des jeunes du Centre de loisirs du Service Municipal Enfance Jeunesse ont pu mettre en pratique les consignes de Guillaume Derveaux, graffeur, afin de réaliser une fresque réussie la semaine suivante (18 et 19 juillet).

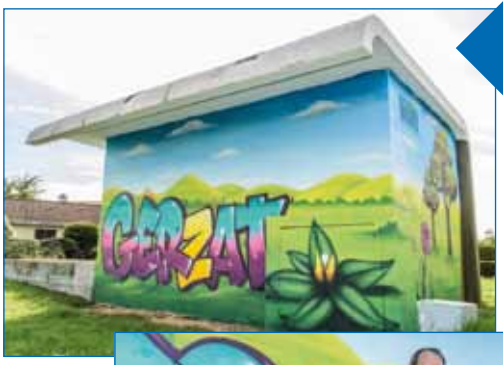

La fresque réalisée sur le poste ENEDIS rue Louis Bourrat

Jean Albisetti, maire, et Serge Tilmant, adjoint aux travaux, pour la réception de la fresque

■ COMMÉMORATIONS ■

Commémoration de la Rafle du 21 juin en l'honneur des 33 déportés gerzatois et de la journée du souvenir des victimes de la déportation

Célébration du 14 juillet au cours de laquelle le Capitaine Paul Acknin, Chef de la Compagnie et du Centre de secours de Gerzat, a remis à l'adjudant-chef Eric Fournet, sapeur-pompier volontaire, la médaille d'Or des Sapeurs-pompiers pour 30 ans d'engagement au sein du Corps Départemental d'Incendie et de Secours du Puy-de-Dôme

■ LE RECENSEMENT 2017 DE LA POPULATION ■

Une partie de la population gerzatoise sera recensée du 19 janvier au 25 février 2017

Comme chaque année, une enquête est organisée par la mairie et l'Insee dans les communes de 10 000 habitants ou plus, auprès d'un échantillon de 8 % de leur population. Ainsi, il se peut que vous soyez recensé en 2017, alors qu'un membre de votre voisinage ne l'est pas.

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires « papier » à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. **C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée**.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 04 73 14 58 50 ou 04 73 14 58 51

Pour en savoir plus consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

■ INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES ■

Les inscriptions se déroulent du 1er septembre au 31 décembre de chaque année pour voter à compter du 1er mars l'année suivante

Pour pouvoir voter, vous devez être âgé(e) de 18 ans, être de nationalité française, jouir de vos droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales.
Pour cela, adressez-vous à la mairie :
• soit de la commune où vous avez votre domicile ou dans laquelle vous résidez depuis au moins 6 mois
• soit d'une commune où vous êtes inscrit au rôle d'une contribution directe communale depuis au moins 5 ans
• ou en vous connectant sur le site : https://connexion.mon.service-public.fr/
Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à remettre en mairie, service Etat Civil au rez-de-chaussée.
Tél. 04 73 14 58 50 ou 04 73 14 58 51

Deux élections vont se dérouler en 2017

• Les élections présidentielles le 23 avril et le 7 mai
• Les élections législatives le 11 et 18 juin

■ 22ÈME FOIRE AUX PANSETTES ■

L'actualité municipale sur le stand de la ville

Les élus de la ville ont été présents sur le stand municipal à la rencontre des Gerzatoises et Gerzatois pour présenter leur action et leurs priorités.

Ont ainsi été exposés durant les trois jours :

• **le nouveau plan de déplacement** et de circulation sur Gerzat et l'enquête publique sur **le PLU** (Plan Local d'Urbanisme)

• en matière de travaux, **le réaménagement global de la rue Jules Guesde** et les aménagements complémentaires liés à la mise en œuvre du plan de circulation

• la création du **Conseil Municipal des Jeunes** (CMJ)

• les actions du CCAS de la ville pour accompagner, soutenir et orienter les seniors.

Étaient également présentés la **nouvelle saison culturelle** avec une programmation variée et de qualité (voir pages culture), ainsi que le lancement du **défi familles à énergie positive** avec Clermont Communauté.

■ PRIMAIRES PRÉSIDENTIELLES ■

Les grands partis politiques français vont organiser des primaires pour désigner leur candidat aux élections présidentielles en 2017.

Les électeurs gerzatois pourront y participer selon les modalités suivantes :

• primaire de la droite et du centre, dimanches 20 et 27 novembre 2016, au Théâtre Cornillon

• primaire socialiste, dimanches 22 et 29 janvier 2017, au Centre Alphonse Daudet, rue du Moulin du Roy

■ *PREMIER SALON DU LIVRE HISTORIQUE* ■

Centenaire de la Journée de la Serbie en France 1916-2016 les 17 et 18 décembre au Galion

L'amitié franco-serbe a été l'une des pages les plus fortes de la Grande Guerre, même si elle est aujourd'hui largement oubliée.

Cet évènement vise à mettre en avant les liens historiques et d'amitiés qui unissent la France et la Serbie pendant la Grande Guerre, et plus particulièrement avec le centenaire de la Journée de la Serbie en France de 1916.

C'est aussi l'occasion de rendre hommage aux 350 000 poilus ayant combattus à Salonique, à l'ensemble de l'Armée d'orient, et aux soldats français libérateurs de Belgrade la capitale serbe en 1918.

Trois temps forts pour fêter ce centenaire

• **Le premier Salon du Livre d'Histoire de Gerzat, des 17 et 18 décembre, salle Le Galion**, avec comme fil rouge le centenaire de la Journée de la Serbie de 1916, et l'Armée d'orient. Ce salon présentera aussi des auteurs ayant travaillé sur toutes les périodes historiques (roman historique, essai, biographie, témoignage …).

• Un concours est mis en place avec les scolaires de Gerzat de novembre à décembre, sur le thème de l'Armée d'Orient. Le résultat de ce concours sera dévoilé le 17 décembre 2016 lors de l'inauguration du salon.

Une exposition d'affiches anciennes de 1916 sur La Journée de la Serbie, du 8 décembre 2016 au 28 janvier 2017

Cette exposition vise à mettre en avant les liens historiques et d'amitié qui unissent la France et la Serbie pendant la Grande Guerre. C'est un des temps fort des évènements organisés à l'occasion du centenaire de la Journée de la Serbie en France (1916-2016).

Espace d'exposition du hall d'accueil de l'Hôtel de ville, au rez-de-chaussée.
Ouverture de 8h30 à 12h et de 13h à 17h du lundi au jeudi et jusqu'à 16h le vendredi. Entrée libre

■ *UNE SAISON CULTURELLE 2016 - 2017 SAVOUREUSE !* ■

Le lancement de la saison culturelle 2016 - 2017

Il s'est déroulé le 23 septembre au Théâtre municipal Cornillon, animé par Radio Arverne.
Un public nombreux est venu découvrir cette présentation qui a été suivie d'un concert avec Zibeline, fanfare festive de musiques d'ici et d'ailleurs.
Si vous avez manqué cette présentation, retrouvez tous les rendez-vous sur le programme disponible à l'accueil de la mairie, sur le site internet de la ville : www.ville-gerzat.fr, la page Facebook / Saison culturelle de la Ville de Gerzat ou auprès du service municipal de l'action culturelle à La Vague.

Un journée festive pour les 10 ans du Théâtre Cornillon

Deux visites guidées théâtralisées inédites du Théâtre Cornillon ont été proposées pour faire découvrir la vie de ce lieu sous la forme d'une enquête menée par la « Cie Show devant » et plusieurs associations gerzatoises, pour le plaisir de nombreux Gerzatois.

En soirée, « Les Grandes Gueules » ont revisité le répertoire d'Henri Salvador avec des trésors d'inventivité et d'humour pour offrir un spectacle musical joyeux très apprécié.

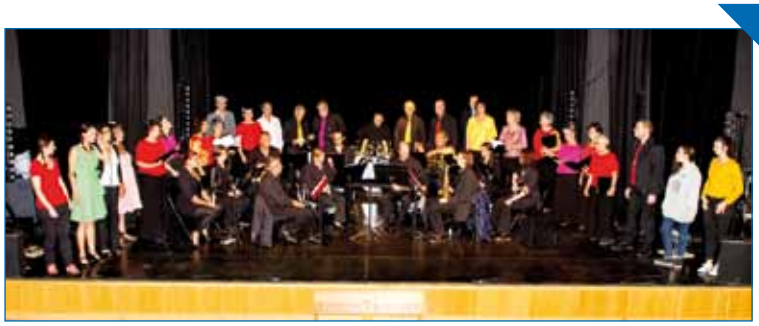

■ *APPROBATION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES INONDATION (PPRNPi)* ■

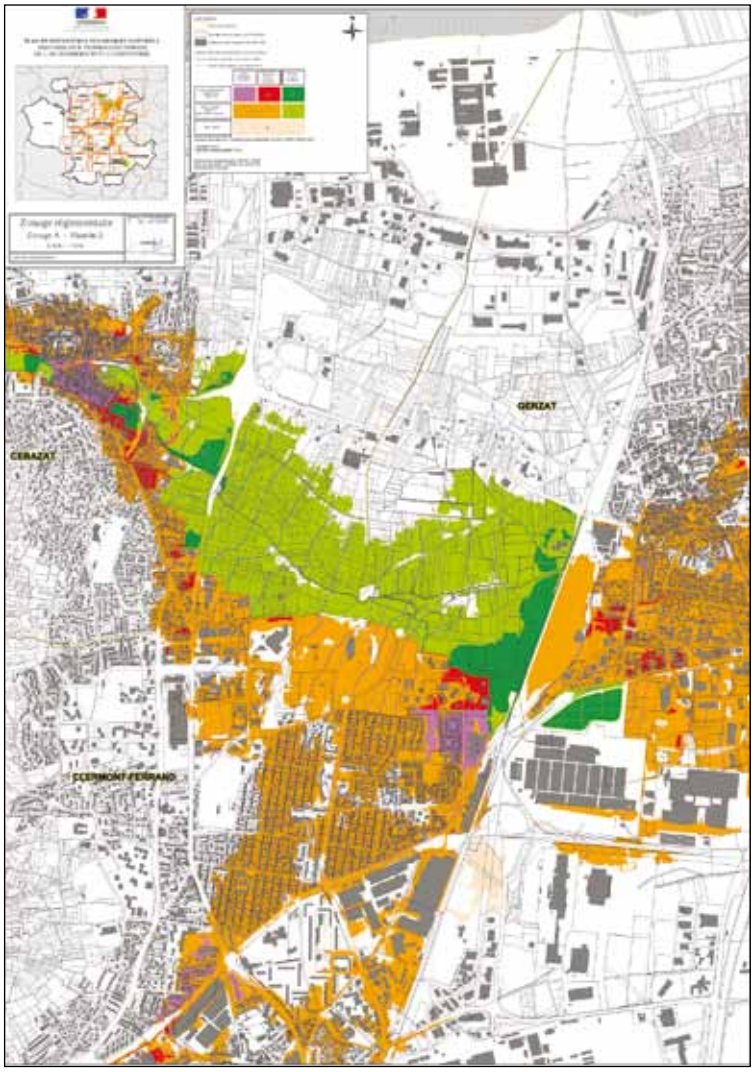

Le PPRNPi de l'agglomération clermontoise, concernant les communes d'Aubière, Aulnat, Beaumont, Blanzat, Cébazat, Ceyrat, Chamalières, Clermont-Ferrand, Cournon-d'Auvergne, Durtol, **Gerzat**, Nohanent, Orcines, Pérignat-lès-Sarlième, La Roche-Blanche, Romagnat, Royat et Sayat, a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 8 juillet 2016.
Le PPRNPi vaut servitude d'utilité publique, c'est-à-dire qu'il s'impose aux documents d'urbanisme et à toutes les autorisations d'urbanisme.

Il est composé :
• d'une **note de présentation** qui expose les évènements pris en compte et leurs impacts prévisibles, les raisons et les étapes successives de l'élaboration de ce plan sur l'agglomération clermontoise, les principes des zonages règlementaires et du règlement. Il comporte en annexe la présentation des cours d'eau concernés, les cartes des aléas et des enjeux.
• de **plans de zonage règlementaire** qui délimitent les zones concernées par le risque inondation sur lesquelles s'applique le règlement.
• d'un **règlement** qui détaille les règles applicables dans chacun des secteurs définis par le plan de zonage. Il définit également les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde qui incombent aux collectivités ou aux particuliers, les mesures d'aménagement, d'utilisation ou d'exploitation relatives à l'existant ainsi que les projets autorisés et leurs conditions de réalisation.

> À retenir :
Le PPRNPi a des incidences sur l'aménagement et la constructibilité des terrains notamment pour les opérations nouvelles, les extensions des constructions existantes, leur changement de destination, leurs annexes et les clôtures qui doivent permettre un écoulement d'eau.

Le PPRNPi impose aux propriétaires de bâtis en zone inondable la mise en œuvre de mesures de réduction de **la vulnérabilité et ce dans les 5 ans suivant son approbation, dans la limite de 10 % de la valeur vénale du bien à la date d'approbation du plan.**
On peut citer par exemple la matérialisation de l'emprise des piscines, l'enlèvement de tout matériau flottant, sensible à l'eau, polluant, l'arrimage des serres et des citernes…
Il recommande également la protection de l'installation électrique, la mise hors d'eau et ancrage du système de chauffage, la pose de clapets anti-retour sur les réseaux d'eaux usées ou l'aménagement d'une zone hors d'eau...

Ne pas hésiter à contacter le service d'urbanisme de la mairie pour connaître la faisabilité de votre projet.

Où le consulter ?

En mairie au service urbanisme
Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mercredi : 8h30-12h / 13h-17h
Mardi, jeudi : 8h30-12h
Vendredi : 8h30-12h / 13h-16h

Sur internet
www.puy-de-dome.gouv.fr/plan-de-prevention-des-risques-naturels-a5630.html

■ *TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DE VOIRIE* ■

Réaménagement de la place des Remparts

Afin de poursuivre la rénovation des abords de l'Hôtel de Ville, la place des Remparts fait l'objet de travaux.

Ils visent à ré-agencer le stationnement afin d'optimiser le nombre de places, à renouveler les équipements et réseaux d'éclairage public avec notamment le remplacement des candélabres, à mettre en place un nouveau panneau électronique d'information et enfin à la réfection de la chaussée. Des aménagements sont également prévus pour faciliter l'organisation d'événements (Foire aux pansettes, Fête du géranium,….)

Le chantier a démarré à l'issue de la Foire aux pansettes et est prévu pour durer une quinzaine de jours.

Prolongement de la rue Émile Zola

Comme détaillé dans le précédent numéro de Gerzat Infos dans le cadre du plan de déplacement, la rue Émile Zola a été prolongée jusqu'à la rue Toussaint-Louverture.
Une voie à double sens avec cheminements piétons a été créée pour assurer une liaison douce avec le centre-ville à partir du parking face à l'entrée Ouest du parc de la Treille.
La capacité de stationnement a été accrue de 22 à 34 places.
Il a également été procédé à des travaux de jonction de réseaux d'assainissement et de rénovation de l'éclairage public.

Alignement de la rue du feu

Des travaux d'alignement vont démarrer avec la démolition de murs et de garages puis la reconstruction conformément au nouveau tracé.

Fin des travaux d'assainissement et de voirie rue du Batignolle
Rétablissement de la circulation des bus et déplacement de l'arrêt « Gerzat Batignolle »

Débuté en juin, le chantier de renouvellement complet de l'ensemble des réseaux rue du Batignolle s'est achevé le mois dernier. Il est réalisé dans le cadre du programme pluriannuel de travaux issu du schéma directeur d'assainissement de la commune.

Le renouvellement des réseaux d'eaux usées, eaux pluviales, des branchements d'eau potable ainsi que l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques ont été effectués et la chaussée réaménagée (création d'un stationnement longitudinal et d'un plateau surélevé au croisement avec le cheminement piétons du lotissement des Vignes Rousses 2).

Le trajet de la ligne de bus dédiée aux scolaires et aux usines a été rétabli avec le déplacement définitif de l'arrêt terminus « Gerzat Batignolle ».

De nouvelles rues en sens unique

Le plan de déplacement, présenté en début d'année 2016, se concrétise. Après une première phase en septembre avec la mise en sens unique de plusieurs rues, une seconde série de sens uniques est mise en œuvre à partir du 2 novembre sur les rues suivantes : rue Jean Richepin - rue du Ruisseau - rue Pierre Loti - rue Waldeck Rousseau - rue Antoine Bardin.

La Place des Remparts va être également pourvue d'un sens de circulation parallèlement aux travaux d'aménagement de cette dernière prévus pour s'achever en novembre.

■ *VOUS OUVREZ OU EXPLOITEZ UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC…*

Définition de l'Établissement Recevant du Public (ERP)

« Tous bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels sont admises, soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque, ou dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes à tout venant sur invitations payantes ou non. Sont considérées comme faisant partie du public toutes les personnes admises dans l'établissement, à quel titre que ce soit en plus du personnel ».

(R.123-2 du Code de la Construction et de l'Habitation)

Classification des ERP selon deux critères

> La catégorie

Il existe 5 catégories d'ERP déterminées par l'effectif du public et du personnel reçu dans l'établissement :

- 1ère catégorie : au-dessus de 1500 personnes
- 2ème catégorie : de 701 à 1500 personnes
- 3ème catégorie : de 301 à 700 personnes
- 4ème catégorie : moins de 300 personnes, à l'exception des ERP de la 5ème catégorie
- 5ème catégorie : en fonction du seuil d'assujettissement défini par types d'ERP (ex : commerce < 200 personnes)

> Le type

Le type d'un ERP est désigné par une lettre en fonction de la nature de l'activité exercée au sein de l'établissement. (ex : La lettre N correspond aux restaurants et débits de boisson ; la lettre S représente les bibliothèques).

Ouvrir, reprendre ou rénover un Établissement Recevant du Public (ERP) doit faire l'objet de déclaration(s) spécifique(s) en mairie au-delà de la déclaration auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie ou de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Un aménagement intérieur avec modification du mobilier dans un ERP, un changement d'enseigne, un changement des menuiseries ou même une réouverture d'un établissement après 10 mois de fermeture nécessitent au préalable une déclaration en mairie pour vérifier la conformité des travaux envisagés avec la règlementation de l'urbanisme, la compatibilité de l'activité exercée avec le lieu choisi, les règles relatives à la sécurité et à l'accessibilité.

Vous envisagez des travaux

En fonction du type de projet, vous serez amené à déposer un permis de construire (PC), une autorisation de travaux (AT), une déclaration préalable (DP) ou le cumul d'une DP et d'une AT.

Quelques exemples :

TRAVAUX PROJETÉS	PC	AT	DP	DP + AT
Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment SANS modification de l'accès (ravalement de façades, pose d'une fenêtre…)			X	
Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment AVEC modification de l'accès (création d'une porte)				X
Réaménagement intérieur et/ou changement d'activités : cloisons, modification du mobilier		X		
Réaménagement intérieur et/ou changement d'activités AVEC modification de l'aspect extérieur				X
Changement de destination du local (ancien logement transformé en commerce) AVEC modification de l'aspect extérieur ou des structures porteuses	X			
Changement de destination du local SANS modification de l'aspect extérieur ou des structures porteuses				X
Création d'une extension > 40 m²	X			

Vous reprenez un établissement existant sans travaux

La loi adoptée le 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées donnait 10 ans aux établissements recevant du public (ERP) pour devenir accessibles à toutes les formes de handicap (physique, sensoriel, mental, psychique…).

C'est pourquoi, avant l'ouverture de l'établissement, il y a lieu de s'assurer auprès de la mairie que le précédent exploitant avait réalisé les démarches et la mise en accessibilité du local.

Dans le cas contraire, les travaux de mise en conformité accessibilité devront faire l'objet d'une demande d'autorisation de travaux (AT), conformément à la procédure pour les aménagements intérieurs.

Lors de l'instruction de votre dossier, la conformité incendie de l'établissement sera également vérifiée.

…COMMERCE, RESTAURANT, CABINET MÉDICAL, LOCAUX ASSOCIATIFS, AGENCE IMMOBILIÈRE…

Définition de l'enseigne

« Toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce »

(L.581-3 du Code de l'Environnement)

L'enseigne doit être maintenue en bon état de propreté, d'entretien et le cas échéant, de fonctionnement.
Au terme d'une activité, elle doit être supprimée par la personne qui exerçait l'activité dans les 3 mois suivant la cessation de l'activité.

Important :
Vous ne pourrez commencer les travaux qu'une fois la (ou les) autorisation(s) obtenue(s).

D'autres autorisations peuvent être nécessaires notamment pour la vente de boissons alcoolisées, l'occupation temporaire du domaine public (terrasse…), les commerces alimentaires ou les établissements de restauration…

Vous souhaitez poser une enseigne

Afin de préserver la qualité du cadre de vie, le Code de l'Environnement prévoit des règles pour l'implantation des enseignes.
Aussi, avant tous travaux d'apposition, de modification ou de remplacement d'une enseigne, vous devez déposer une demande d'autorisation préalable d'enseigne en mairie.

Il est rappelé que les **enseignes lumineuses doivent être éteintes entre 1 heure et 6 heures**, lorsque l'activité signalée a cessé. Lorsqu'une activité cesse ou commence entre minuit et 7 heures du matin, les enseignes sont éteintes au plus tard une heure après la cessation d'activité de l'établissement et peuvent être allumées une heure avant la reprise de cette activité.
Les enseignes clignotantes sont interdites, à l'exception des enseignes de pharmacie ou de tout autre service d'urgence.

Depuis le 1er janvier 2013, les dispositifs publicitaires implantés sur notre commune sont soumis à la **Taxe Locale sur la Publicité Extérieure**. Les commerçants sont dans l'obligation de déclarer en mairie, annuellement, avant le 1er mars, la superficie, la nature, le nombre et la date de création ou de suppression de chaque support publicitaire. Le formulaire de la déclaration est téléchargeable sur le site www.ville-gerzat.fr, rubrique « Vos démarches », «la T.L.P.E».

Les délais d'instruction

Il est important d'anticiper les demandes d'autorisation notamment en ce qui concerne les délais d'instruction des différentes procédures concernant les ERP :
• Permis de construire : 5 mois
• Déclaration préalable : 1 mois porté à 2 mois lorsque le dossier est soumis à consultation de l'Architecte des Bâtiments de France
• Autorisation de travaux : 4 mois
• Autorisation préalable pour la pose d'enseignes : 2 mois
Il s'agit de délais règlementaires maximum, qui ne commencent à courir dès lors que le dossier fourni est complet.

L'arrêté d'ouverture au public

Un mois avant l'ouverture effective, vous devez demander au Maire l'autorisation d'ouverture au public de votre établissement.
La commission de sécurité doit être consultée avant la délivrance de l'autorisation pour les ERP de la 1ère à la 4ème catégorie. Les établissements de 5ème catégorie, sans locaux à sommeil, sont dispensés de visite de réception de la commission de sécurité.
L'ouverture effective au public n'est autorisée qu'à la notification de l'arrêté du Maire.

Que se passe-t-il si ces démarches ne sont pas respectées ?

Qu'il s'agisse d'une déclaration préalable, d'une autorisation de travaux, d'un permis de construire ou d'une autorisation d'enseigne, il est impératif d'attendre la réponse de la commune avant d'engager les travaux.
En cas de non-respect, vous vous placez en situation d'infraction et êtes exposés à des poursuites pénales. Le Maire dispose également du droit de fermeture de votre établissement.

Il est donc vivement conseillé de vous rapprocher du Service Urbanisme de Gerzat pour connaître la procédure applicable à votre projet :
Tél. : 04 73 25 89 59
Mail : service.urbanisme@ville-gerzat.fr
Horaires d'ouverture au public : Lundi, mercredi : 8h30-12h / 13h-17h
Mardi, jeudi : 8h30-12h ; Vendredi : 8h30-12h / 13h-16h

Jean Albisetti, Maire, a accompagné cette rentrée 2016 et s'est félicité du maintien du nombre global de classes sur l'ensemble des trois groupes scolaires.

En effet, la stabilité des effectifs à 1033 élèves a permis de maintenir globalement 42 classes dans les trois groupes scolaires de la ville. Il existe cependant des disparités d'effectifs notamment au sein du groupe scolaire Jean Jaurès qui a conduit cette année à la création d'une classe en maternelle et à la suppression d'une classe en élémentaire.
Globalement dans les trois groupes scolaires, 650 élèves sont accueillis dans 27 classes élémentaires dont une classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) et 383 élèves dans 15 classes maternelles.

Continuité également en matière de rythmes scolaires pour cette rentrée qui s'est effectuée cette année selon les mêmes horaires pour les temps scolaires et les temps d'activités périscolaires (voir page 14).

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2016

Une nouvelle directrice a été nommée à l'école élémentaire Simone Godard, Isabelle Neau. Nous lui souhaitons la bienvenue.

La rentrée des classes se prépare avant le jour « J »

Les travaux dans les écoles
Les vacances d'été sont mises à profit pour réaliser des travaux et aménagements de locaux nécessaires au bon fonctionnement et au bon accueil des élèves et des enseignants avant la rentrée : **travaux de peinture de classes à l'école maternelle Simone Godard**, installation de jeux et réalisation de peintures au sol dans les cours des maternelles Jean Jaurès et Jules Ferry, sécurisation de la cour élémentaire Jean Jaurès, mises aux normes d'accessibilité et installation d'un grillage pour la cour maternelle. Globalement, des travaux d'entretien des cours et des bâtiments ont été effectués dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité pour l'ensemble des groupes scolaires.

La concertation avec les directeurs d'école
Des réunions d'information et de concertation sont organisées en début d'année par les élus de la délégation scolaire avec les directeurs d'école. Les élus participent également aux conseils d'école avec les enseignants, les parents d'élèves, le Service Municipal Enfance Jeunesse (SMEJ) en charge des Temps d'Activités Périscolaires et le Service municipal de restauration scolaire, afin de travailler de manière concertée avec l'ensemble des partenaires concernés.

Une première concertation avec les directeurs d'école s'est déroulée le 21 septembre dernier pour faire le point de cette rentrée.

Un accueil périscolaire dans chaque groupe scolaire

Les élèves peuvent bénéficier dans chaque école régulièrement ou ponctuellement, du service d'accueil avant et/ou après la classe géré par le Service Municipal Enfance Jeunesse. Il s'agit soit des TAP, qui sont facultatifs, soit de la garderie :

• Les TAP ont lieu de 15h45 à 16h45 et sont gratuits. En classe élémentaire, les activités proposées sont affichées sur le panneau d'information de l'école et les enfants choisissent le lundi l'activité dans laquelle ils veulent s'inscrire pour la semaine. En classe maternelle, les enfants restent par classe avec un animateur référent qui leur propose une activité pour la semaine.

• La garderie fonctionne le matin de 7h à 8h20 et le soir de 16h45 à 18h30.

Cette garderie est payante.

Renseignement et inscriptions au secrétariat du Service Municipal Enfance Jeunesse, Espace Jeunesse et Loisirs allée Claude Bois.
Tél. : 04 73 27 85 05

Gratuité des études surveillées en classe élémentaire

La ville finance par ailleurs pour chaque école élémentaire (à partir du CP), des études surveillées par des enseignants volontaires ou des personnels recrutés par la mairie, qui assistent les élèves dans leurs devoirs.

Les études fonctionnent après la classe de 15h45 à 17h15 dans chacun des groupes scolaires et sont gratuites pour les familles. Les parents doivent inscrire leur enfant auprès du directeur d'école concerné.

Du soutien scolaire du CP à la terminale

Deux structures complètent le soutien scolaire déjà en place pour les écoles et le collège :

• **la section aide aux devoirs de l'Amicale Laïque**, structure associative qui s'adresse aux enfants du CP à la 3ème. Les inscriptions sont prises toute l'année lors des séances, le mardi et le jeudi de 17h à 19h à l'Espace Jeunesse Loisirs, allée Claude Bois.

1€ d'adhésion par famille + 0,20 € par séance et par enfant.

Contact : Odette Goi, responsable
Tél. : 04 73 25 14 10
odette.goi@wanadoo.fr

• **Le Relais Info Jeunes** (RIJ), structure municipale qui organise des cours de soutien scolaire pour les collégiens et lycéens.

- Mathématiques : lundi de 17h à 18h > 6ème et 5ème - de 18h à 19h > 4ème et 3ème
- Anglais : mardi de 17h à 18h > 6ème et 5ème - de 18h à 19h > 4ème et 3ème
- Français : jeudi de 17h à 18h > 6ème et 5ème - de 18h à 19h > 4ème et 3ème
- Maths et Physique : mercredi de 14h à 17h > lycéens de la seconde à la terminale

Les tarifs varient selon le quotient familial et le lieu de résidence de 3 à 13 € par matière et par mois.

Les cours ont lieu au siège du RIJ,
3 rue Émile Zola.
Tél. : 04 73 25 80 50

La restauration scolaire

Le service municipal de restauration scolaire apporte le plus grand soin à l'élaboration des repas, à leur hygiène (normes HACCP) mais aussi à leur équilibre (les moyens étant conformes aux règles d'équilibre et de diététique alimentaire préconisées) et à leur diversité pour éduquer et éveiller le goût des enfants.

Chaque groupe scolaire dispose d'une salle de restauration adaptée aux effectifs. Les menus sont affichés dans les groupes scolaires et disponibles en téléchargement sur le site de la ville : **www.ville-gerzat.fr - «Au menu des scolaires et des aînés».**

Les inscriptions ont lieu en début d'année auprès du Service Municipal Enfance Jeunesse, allée Claude Bois, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, le vendredi de 8h à 12h.

Vous pouvez également contacter le service municipal de restauration par téléphone du lundi au vendredi de 8h à 16h. En dehors de ces horaires, une messagerie vocale est à votre disposition.
Tél. : 04 73 24 05 79

■ *INFORMATION SUR LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES* ■

Une rétrospective des ateliers des TAP 2015-2016 réussie

Ce jeudi 9 juin en fin de journée fut un réel succès à la fois par la qualité du spectacle proposé par les enfants et par le nombre de familles présentes. Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et remercié enfants et équipes pour leur investissement et parents pour leur présence, Marie-Françoise Bonny, adjointe de la délégation « Enfance, Jeunesse, Lien intergénérationnel et Santé » a introduit cette rétrospective en soulignant la diversité des activités et la pertinence de ce moment de partage qui prolonge des échanges et des découvertes qui ont lieu tout au long de l'année.

De nouvelles propositions pour les TAP 2016-2017

L'équipe du SMEJ propose aux enfants des groupes scolaires un nouveau panel d'activités pour les TAP.
Ainsi, 3 « **paquets** » d'activités ont été élaborés cet été. Chaque école en bénéficie à tour de rôle avec une rotation chaque trimestre. Ils sont gérés par les animateurs dédiés à chaque école.

Paquet 1 :
Actuellement à Jean Jaurès
• jeux collectifs
• expression (théâtre, ombres corporelles, mimes, ombres chinoises, marionnettes…)
• philatélie (découverte et jeu avec les timbres)
• activité mystère (activités manuelles pouvant être réalisées sur une ou deux séances, inclusion, céramique, plastique dingue…)
• petites activités scientifiques et techniques (expériences, fusée à eau, fabrication de pâte à modeler…)
• jeux en bois (jouer avec les jeux en bois fabriqués ou achetés par le SMEJ).

Paquet 2 :
Actuellement à Jules Ferry
• jeux collectifs
• art et déco (arts plastiques, peinture, sculpture…)
• environnement (sensibilisation au tri sélectif, découverte de la faune et de la flore…)
• fabrication de jeux
• Convention Internationale des Droits des Enfants
• mains de fées (confection de différents types de bracelets)

Paquet 3 :
Actuellement à Simone Godard
• jeux collectifs
• journal (la « Gazette du Périsco »)
• lien inter enfants (partage entre les enfants de maternelle et élémentaire, autour de cartes à histoire)
• remue méninges (énigmes, devinettes, rébus, casse-têtes chinois…)
• mode pause (détente, lecture, musique, discussion…)
• ouverture sur le monde (découverte de différents pays ou cultures).

En complément, les intervenants, extérieurs ou agents municipaux, permettront aux enfants de pratiquer l'athlétisme, le hip-hop, la danse ; ils leur offriront également la possibilité de jouer avec les mots ou de tisser des liens intergénérationnels.
Pour eux le changement de site s'effectuera toutes les quatre semaines, comme auparavant.
Les ETAPS* proposeront des activités physiques et sportives et passeront d'une école à l'autre chaque trimestre.

**Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives*

UN COCKTAIL D'AVENTURES SPORTIVES AU LIORAN

Cette année, la mairie de Gerzat a souhaité mettre en place en juillet un séjour sportif s'adressant aux enfants de la commune de 7 à 11 ans. Les ETAPS* de la ville ont eu pour mission d'organiser et d'encadrer ce séjour.

La cloche de fin d'année scolaire à peine sonnée, 24 enfants bouclaient leurs valises direction le Lioran pour vivre les 5 jours du cocktail d'aventures que leur avaient concocté Michèle, Hélène et Arnaud.

Au programme : escalade, randonnée, accrobranche, tir à la carabine laser, équitation, défi sportif, slakline, course d'orientation… Dès le départ, l'ambiance était déjà au beau fixe et tous les enfants excités par ce début d'aventure. Les inquiétudes de certains, pour qui c'était le premier départ sans les parents, se sont dissipées avant même la sortie de Gerzat.

Une météo plus que parfaite, un cadre splendide, des activités sportives et ludiques pratiquées par tous avec engouement, chacun ayant toutefois sa préférence, tout était réuni pour un séjour réussi avec des enfants motivés, heureux et gentils. Un résumé succinct mais réaliste de ces quelques jours et une belle réussite pour cette première expérience.

Ils en parlent…

Les enfants ont remercié leurs animateurs et témoigné de leur séjour :

« Le séjour était agréable car nous avons tous fait de nouvelles rencontres. C'était génial » *Énora*

« J'ai bien aimé le tir à la carabine laser et l'accrobranche et je me suis fait plein d'amis » *Lucas*

« Je suis contente d'être venue.
Un séjour trop cool !!! » *Maëlys*

« J'ai adoré quand on est allé jouer dehors les matchs de foot et les veillées le soir » *Mathieu*

LE MERCREDI APRÈS-MIDI À L'USEP MULTISPORTS

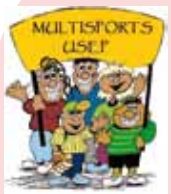

Randonnées, golf, trampoline, foot en salle, géocatching*, voilà quelques-unes des activités proposées aux enfants inscrits à l'USEP multisports les mercredis après-midi.

Ces activités sont encadrées par les éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives de la collectivité (ETAPS) et sont proposées à tous les enfants de CE2, CM1, CM2 des écoles de Gerzat.

Pour les enfants qui le souhaitent il reste quelques places et il est encore possible de s'inscrire.

Petit rappel : le document d'inscription est disponible auprès des ETAPS.
La cotisation s'élève à 50 € pour l'année. Les bons CAF sont acceptés.

**géocatching : loisir qui consiste à utiliser la technique du géopositionnement par satellite (GPS) pour rechercher ou dissimuler un contenant appelé « cache » ou « géocache »*

■ *RENTRÉE 2016 AU « MAGICABOU »* ■

Un nouveau cycle d'accueil a débuté depuis le 22 août pour les 12 nouveaux enfants qui ont pu intégrer le multi accueil pour cette nouvelle rentrée. Parmi eux on compte 5 bébés âgés de 6 à 8 mois, 2 enfants de 10 et 12 mois, 1 enfant de 16 mois, 5 enfants de 2ans ½ environ.
Ces enfants ont débuté leur accueil par une période d'adaptation qui leur a permis progressivement de prendre connaissance tout d'abord avec la personne « référente » qui va les prendre en charge et les suivre tout au long de la durée de leur séjour sur la structure, puis de se familiariser avec un nouvel environnement. Cette période a pour but de donner à l'enfant des repères de personnes et d'espaces avant d'envisager une séparation progressive d'avec ses parents.

Parents et enfants en situation d'adaptation durant la prise d'un repas

Durant leur séjour, ces enfants vont être pris en charge selon un projet pédagogique dont l'objectif premier est de permettre à l'enfant d'exister en tant qu'individu au sein du collectif.
Ensuite, l'organisation des soins et l'aménagement de l'espace donnent à l'enfant les moyens de découvrir et d'exercer ses propres compétences dans la plus grande autonomie possible. Les soins et l'activité sont pensés de manière à ce que les enfants puissent vivre des moments relationnels privilégiés, seuls avec l'adulte en face en face. Chaque enfant a un lit personnel, une place à table, un tour de rôle pour les soins, et enfin une personne dite de « référence » qui va les accompagner durant toute la durée de leur séjour, jusqu'à leur départ pour l'école maternelle.

Moment de soin avec un professionnel

Ce sont à présent 33 enfants qui sont désormais accueillis sur la structure dans le cadre de l'accueil régulier qui compte 30 places. À ce nombre d'enfants viendront s'ajouter les enfants accueillis sur un mode occasionnel pour lesquels 10 places sont réservées. Quelques enfants déjà inscrits vont poursuivre la fréquentation du service et de nouvelles inscriptions se feront tout au long de l'année.

Dès septembre, les enfants ont rapidement trouvé leurs repères et la vie des différents groupes s'est très vite organisée. On peut dire que petits et grands vivent sereinement et paisiblement au Magicabou. Le cadre offre toute la stabilité et la sécurité affective dont les enfants ont besoin pour poursuivre leur développement en toute confiance auprès d'adultes bienveillants qui les accompagnent sur le chemin de la découverte et des apprentissages.

La structure a ouvert ses portes le 15 janvier 2007, la rentrée d'août 2016 est une date anniversaire, ponctuant ainsi 10 années d'exercice. Des évolutions importantes ont été apportées durant ces dix années et notamment la construction d'un projet éducatif dont la qualité de bienveillance dans la prise en charge de l'enfant est reconnue par l'ensemble des professionnels de la petite enfance.
Des manifestations sont prévues durant l'année 2017 pour marquer ces dix années d'exercice.

Carmen Morales
Directrice du multi-accueil MAGICABOU

L'enfant a les moyens d'exercer ses propres compétences dans la plus grande autonomie possible

Contact multi-accueil Magicabou :
Tél. 04 73 23 55 42
Courriel : lemagicabou@ville-gerzat.fr

■ UNE NOUVELLE ANIMATRICE AU RAM PARENTS ENFANTS ■

Le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants du pôle petite enfance de la ville a une nouvelle animatrice, Laura De Oliveira Ribeiro.

Elle assurera ses missions dans la continuité de la précédente animatrice et suivant le même projet éducatif mis en œuvre pour les enfants dans le cadre du pôle petite enfance. Rappelons qu'il s'agit de mettre en place un mode d'accueil inspiré des travaux menés par la pédiatre Emmi PIKLER à l'Institut Loczy de Budapest, mettant en avant l'importance de la liberté motrice et de l'activité autonome nécessaire à l'enfant, ainsi qu'une relation basée sur une confiance mutuelle entre adulte et enfant.

Le fonctionnement de la structure est le même avec un accueil le lundi, mardi, jeudi et vendredi pour les assistantes maternelles et le mercredi matin pour les parents.

Nouveaux horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h
Mardi et vendredi de 8h30 à 12h
Mercredi de 8h30 à 12h30

Contact :
Laura De Oliveira Ribeiro, animatrice
Tél. : 04 73 23 31 78
Courriel : ram@ville-gerzat.fr

■ ESPACE EMPLOI ET RELAIS INFO JEUNES ■

Les chantiers d'été 2016

La ville de Gerzat a reconduit l'action « jobs d'été » pour 20 jeunes Gerzatois, filles et garçons de 17 à 20 ans, employés sur une période de 15 jours chacun. Ils ont ainsi travaillé pendant les mois de juillet et août dans les écoles, pour les nettoyages d'été et rafraîchissement des bâtiments, ainsi que pour l'entretien des espaces verts et des voiries.

Le soutien scolaire aux collégiens et lycéens

Afin d'aider les collégiens et lycéens dans leur scolarité, du soutien scolaire est organisé au Relais Info Jeunes (voir page 13)

Espace Emploi et Relais Info Jeunes

Demandeurs d'emploi et entrepreneurs, l'Espace emploi vous accueille **du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 vendredi de 8h30 à 12h**

Ce service gratuit est dédié aux habitants et aux entreprises de Gerzat pour leur permettre de bénéficier d'un accueil et de conseils sur les démarches liées à la recherche d'emploi :
• Information, inscription et actualisation sur la liste de demandeurs d'emploi.
• Consultation des offres d'emploi recueillies par le Pôle Emploi et ses différents partenaires.
• Prise en compte des offres d'emploi ou de services des entreprises locales et des particuliers.
• Aide à la rédaction et saisie de CV et lettres de motivation, photocopies de documents.
• Mise à disposition des fiches métiers, des formations professionnelles, d'un ordinateur avec accès internet.
• Information et orientation dans différents domaines : formation, emploi, stage, social, santé, service civique.
• Inscriptions aux formations et chantiers école d'insertion de Clermont Communauté ainsi qu'aux jobs d'été de la ville.
• Accompagnement pour la recherche de formations, métiers, contrats aidés ou d'apprentissage.
• Bourse au permis de conduire et informations sur les aides financières aux formations BAFA et BAFD.

Permanences des Partenaires

• Permanences de la Conseillère de la Mission Locale pour les jeunes de 16 à 25 ans le mardi et le jeudi de 14h à 17h sur rendez-vous.
• Permanences du PLIE, Plan local pour l'insertion et l'emploi en direction des adultes demandeurs d'emploi de longue durée, le jeudi de 9h à 12h.

Les opérations «chantier d'été», d'accompagnement scolaire et le Relais info jeunes ont reçu le concours financier du Conseil Départemental et de l'État dans le cadre du FIPD, Fond interministériel de la prévention de la délinquance.

Espace emploi et Relais Infos Jeunes, 3, rue Émile Zola
Tél. : 04 73 25 80 50
seemploi@ville-gerzat.fr / relaisinfojeunes@ville-gerzat.fr

LE SERVICE MUNICIPAL ENFANCE JEUNESSE

Réussite de l'animation « En Bas des Bat' »

Organisée du 27 juin au 1er juillet 2016, l'animation « En Bas des Bat' » a connu une fois de plus un franc succès avec une moyenne journalière de 40 personnes sur site des Chabesses.
Avec la conteuse Françoise Goigoux, les enfants et leur maman ont pu confectionner une « poupée tracas ». Un livre d'histoire pour utiliser leur poupée leur a été offert à la fin de l'animation.

Le tournoi de foot avec les habitants du quartier a eu lieu le jeudi 30 juin. Une belle lutte acharnée entre les 4 équipes engagées dans la compétition a donné un très beau spectacle au public avec la victoire de l'équipe des jeunes du quartier contre les animateurs du SMEJ. Félicitations à eux qui ont remporté la coupe ! Rendez vous l'année prochaine pour la revanche.
Le dernier jour, le vendredi 1er juillet, un barbecue géant a été offert par l'Ophis aux habitants du quartier. Les participants ont même pu profiter d'entrées froides confectionnées par une habitante. Ce temps convivial a été très apprécié et a clôturé de la meilleure des manières cette semaine forte en animations.

Les actions Ados

Depuis les vacances de printemps 2016 et sur chaque période de vacances, un programme spécialement dédié aux adolescents de Gerzat (à partir de la 6ème) est concocté par l'équipe d'animateur du SMEJ.
Une alternance entre des activités de loisirs et des animations sportives ont permis aux jeunes de passer de très bonnes vacances. Ces actions sont encadrées par des animateurs professionnels, diplômés d'état.

Renseignements au SMEJ, allée Claude Bois. Tél. : 04 73 27 85 05

Belle fréquentation journalière pour le centre loisirs ouvert tout l'été

Le centre de loisirs a accueilli plus de 100 enfants et jeunes de 3 à 17 ans par jour sur les semaines de juillet et une cinquantaine en août. Gerzat est un des rares centres à être ouvert les deux mois d'été.
Ainsi, après plusieurs samedis de préparation pour l'équipe de direction et d'animation et dans le souci de maintenir une cohérence avec les propositions faites pendant le Temps d'Activité Périscolaire, les enfants ont eu la possibilité de choisir leurs activités.
Dès leur arrivée au centre de loisirs le matin, les enfants pouvaient ainsi s'inscrire et organiser le programme de leur matinée et de leur après-midi parmi plusieurs choix (activités manuelles, jeux collectifs, balades dans les bois ou ne rien faire selon leur humeur). Cette année, une « Cabane d'humeur » a même été mise en place, les enfants pouvaient faire part de leur ressenti et de leur humeur du moment par le biais d'une caméra.

Un ramassage était effectué par bus pour emmener les enfants sur le 2ème site d'accueil de la commune « Les Milles Sources » à Chanat-la-Mouteyre.
Une fois arrivés à Chanat, les enfants étaient là aussi libres de circuler dans le centre et pouvaient à loisir intégrer les groupes d'activités de leur choix. L'équipe d'animation a voulu que l'enfant ait la possibilité de choisir et de « papillonner » parmi toutes les propositions d'activités.
La météo, la motivation de l'équipe d'animateurs et ce fonctionnement ouvert ont permis aux enfants et aux jeunes de passer un super été avec une variété importante d'activités, des jeux géants et des balades dans les bois de Chanat et même des baignades dans les plans d'eau de la région ainsi que de nombreuses visites.

Conseil Municipal des Jeunes : le SMEJ impliqué dans le projet graff

Des jeunes du centre de loisirs ont participé en juillet à la réalisation du projet de fresque urbaine aux côtés de jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes (cf pages ville).

Retrouvez les actualités et informations du SMEJ

Vous pouvez suivre les actualités du Service Enfance Jeunesse sur la page Facebook «Service Enfance Jeunesse Gerzat», sur le compte Twitter «@SmejG» et sur le site Internet de la mairie, www.ville-gerzat.fr.
La plaquette d'information du SMEJ est rééditée cette année et distribuée dans les écoles de Gerzat. Elle est disponible sur le site de la mairie, au SMEJ et dans différents bâtiments communaux (mairie, relais info jeunes, pôle social, rampe…).

Des activités sportives variées pour les ados, du golf au moto-cross

■ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ■

Prévention de la canicule

Le CCAS de la commune a mis en place le plan prévu selon les directives préfectorales de l'alerte canicule. Les Gerzatois inscrits sur le registre des « personnes âgées et handicapées fragilisées » ont ainsi pu être contactés et/ou visités.
Les personnes l'ayant souhaité ont pu bénéficier d'un transport vers le foyer Octave Archimbaud qui dispose maintenant d'une salle climatisée.

La Fête de la musique au Foyer Octave Archimbaud : toujours un grand moment festif !

Le 14 juin, la fête autour de la musique au foyer Octave Archimbaud a été une belle occasion de donner le sourire à tous ceux, très nombreux, qui étaient venus chanter et danser.
Monsieur le Maire, Jean Albisetti et quelques élus ont participé à cette belle soirée.

Micheline Fleury, directrice et Mélanie Carbolet, assistante sociale du CCAS, étaient également au rendez-vous.
La chorale de la MGEN* a ouvert les festivités avec un répertoire éclectique réjouissant les spectateurs qui ont pu parfois reprendre en chœur certains chants.
La soirée s'est poursuivie avec Erik Scornet, chanteur guitariste, qui, comme à son habitude par son talent, a entraîné sur la piste danseuses et danseurs. Entre deux danses, chacun a pu se restaurer.
Cette année, l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EPHAD) « Le Marronnier Blanc » a permis à quelques pensionnaires de participer à la fête.
Tous les participants ont convenu que Sandrine Gibson, animatrice au foyer, ainsi que toutes les personnes qui l'avaient aidée, avaient fait de cette soirée un moment de partage et de convivialité.

Succès de la semaine bleue

Organisée par le CCAS de la commune et le Foyer d'activités Octave Archimbaud, la Semaine Bleue s'est déroulée du 3 au 9 octobre. « À tout âge faire société » était le thème retenu cette année pour cette édition 2016.

Un public nombreux a participé aux activités organisées dans ce cadre au Foyer Octave Archimbaud ou au Pôle social : après-midi portes-ouvertes, atelier bien-être «Yoga du rire», kermesse organisée en partenariat avec le Service Enfance Jeunesse de la ville et réunion d'information proposée sur le thème du logement.

Ces animations ont été l'occasion de sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle et sur les préoccupations et les difficultés rencontrées par les personnes âgées.

Le Foyer d'activités Octave Archimbaud est situé 3 rue François Charrier.
Il est ouvert du lundi au vendredi de 13h à 18h.
Contact : Sandrine Gibson, animatrice
Tél. : 04 73 25 22 62 tous les jours sauf le mercredi

**MGEN : Mutuelle générale de d'éducation nationale*

■ EXPOSITION DE L'ITEP ■

Du 18 novembre au 7 décembre, l'exposition « POURQUOI PAS ! » donne à voir les travaux de l'atelier « arts plastiques » de l'unité d'ITEP* Jean Laporte de Gerzat.

Installée depuis 2009 à Gerzat, cette unité reçoit en journée 12 à 13 jeunes, garçons et filles, de 6 à 16 ans. L'ITEP offre une approche pluridisciplinaire dont les composantes thérapeutiques, pédagogiques (scolarités aménagées) et éducatives se conjuguent pour constituer un espace soignant qui parie sur la réversibilité des troubles et vise une meilleure participation sociale.

C'est dans le registre éducatif que se situe, en plus des interventions basées sur la vie quotidienne, cet atelier parmi d'autres, qui au travers de médiations variées (sport, jardinage, cuisine…), remobilise les ressources des jeunes et tentent de restaurer l'estime de soi.
Cet atelier est d'abord une façon d'être ensemble et à travers lequel les jeunes découvrent qu'ils peuvent s'engager, essayer, se tromper, inventer, s'inspirer du modèle en osant sa propre représentation. Magnifier son travail, le soigner, et « POURQUOI PAS ! », oser le montrer comme un peu de soi, petits pas vers une réconciliation avec soi-même et le monde.

Afin de permettre une meilleure connaissance de l'établissement et du public accueilli, la municipalité a souhaité établir un partenariat avec l'ITEP pour présenter cette exposition des travaux réalisés par les enfants.

** Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique*

■ MOINS DE PESTICIDES POUR UNE SANTÉ ET UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉS ■

Des panneaux d'information fleurissent en ville

Comme détaillé dans l'article paru dans le précédent numéro de Gerzat Infos, la ville de Gerzat a réduit l'usage des pesticides.
Différents panneaux d'information rappellent ainsi l'engagement de cette démarche. Ils ont été posés aux entrées de ville mais également dans les lieux sensibles dans lesquels les pesticides ne sont plus du tout utilisés comme les écoles ou encore dans les espaces verts qui bénéficient d'une gestion différenciée ou d'aménagements spécifiques (espace vert rocade du 21 juin 1944, pieds de certains arbres).

L'entretien devant sa maison, une affaire de civisme au-delà d'une obligation

Pour répondre à la réduction (et à l'interdiction au 1er janvier prochain) des pesticides évoquée ci-dessus, il convient donc d'une part d'accepter plus de végétation dans l'espace urbain et d'autre part, pour les propriétaires et les locataires de maisons et de commerces, d'entretenir leur devant de porte, au même titre que pour le déneigement.

Il est d'ailleurs rappelé que chacun doit aussi tailler arbres et arbustes de sa propriété qui ne doivent pas dépasser sur les trottoirs ni sur la voie publique.

Nous comptons sur le bon sens et le civisme des habitants et usagers de notre belle ville pour que Gerzat reste « une ville à vivre ».

Charte d'entretien DES ESPACES PUBLICS

■ DES HÔTELS À INSECTES DANS LE PARC DE LA TREILLE ■

L'habitude d'entretenir régulièrement les jardins en tondant les pelouses, en ramassant les branches mortes, les feuilles mortes pour vouloir faire « propre » a pour conséquence de réduire les zones d'habitat de différents êtres vivants notamment les insectes.
Cependant, ceux-ci jouent un rôle essentiel dans un écosystème à l'équilibre : ils pollinisent les fleurs et servent de nourriture pour les oiseaux ou d'autres espèces. Certains sont même des prédateurs d'indésirables comme les pucerons.
Afin de favoriser leur retour en ville, les hôtels à insectes sont des moyens efficaces.

Carabe et sa larve

À l'initiative du service Espaces Verts, deux hôtels à insectes sont installés dans le Parc de la Treille.
Ce type d'abri vise à accueillir les abeilles et guêpes solitaires, les Syrphes, les carabes, les chrysopes…
Ces insectes, appelés auxiliaires, sont très utiles dans des milieux comme les vergers ou les potagers. En effet, la plupart d'entre eux sont des prédateurs de pucerons, les carabes consomment également d'autres insectes ravageurs comme certaines chenilles, les limaces et les escargots.

Chrysope

Hôtel à insectes

Syrphe

Comme tous les ans, le service des Espaces Verts de la ville s'attache à embellir notre ville en réalisant des plantations et des aménagements végétalisés

■ *OFFICE MUNICIPAL DU SPORT* ■

Journée Promo Sport et forum associatif avec l'OMS et les clubs sportifs

Pour cette 21ème édition de la fête du sport le samedi 10 septembre, le complexe Georges Fustier était en effervescence dès 7h30 du matin avec une quinzaine de bénévoles de l'OMS occupés à monter les chapiteaux, installer la sonorisation et les tables pour les clubs, flécher les parcours pour le marathon sportif… Bref tout devait être prêt pour accueillir les premiers arrivants vers 9h.

Le 16ème marathon a vu la présence de 120 jeunes, filles et garçons de 7 à 13 ans, appelés à en découdre sur 6 épreuves différentes. Après cet effort tous ont été récompensés par une petite collation, une gourde et un stylo.

L'après-midi, une vingtaine de clubs était présente pour animer des ateliers et recevoir le public pour informer et recueillir les inscriptions qui ont été très nombreuses. Trampoline élastique et château gonflable ont fait la joie des plus petits.

Après une démonstration d'activités par Gerzat Gym, la journée s'est clôturée par la remise des récompenses aux dirigeants et sportifs méritants, puis sont venus le palmarès et les récompenses pour les jeunes marathoniens du matin, vainqueurs de leur catégorie d'âge, en présence des responsables de l'OMS et des élus.

Un grand merci à tous les clubs qui ont participé à la réussite de cette journée ainsi qu'à tous les bénévoles de l'OMS pour leur dévouement.

Le Président de l'OMS
Jean-Noël Amblard
Contact :
Tél. : 04 73 24 86 94
omsgerzat2@wanadoo.fr
www.omsgerzat.com

■ *LE SUN CLUB* ■

Venez découvrir le Sun Club Gerzat, la salle de musculation des Gerzatois ! 240 adhérent(e)s de 14 à 80 ans qui viennent rire, se dépenser, se vider la tête, s'entretenir, forcer, passer un bon moment… Ambiance, chaleureuse et amicale !
Deux coachs, Thierry Eraud et Allan Grenier sont présents pour vous accompagner selon vos besoins, vos envies, vos objectifs...

Les tarifs pour l'année 2016/2017 :
• loisir gerzatois : 230€
• réductions : - 18 ans et/ou étudiant (50€), coopération associatif (20€) et couples (½ tarif pour la 2ème adhésion).

Notre salle se trouve allée Claude Bois, n'hésitez pas à passer « pour prendre la température » ou même faire une séance découverte, vous y serez toujours bien accueilli !
La salle est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 21h non stop et le samedi de 9h à 14h.

Vous pouvez nous contacter ou nous retrouver sur :
https://sunclubgerzat.wordpress.com
Facebook : Sun Club Gerzat
ou au 04 73 27 85 09

■ DANSE TWIRL ■

Nouvelle saison

C'est reparti pour un tour, une nouvelle saison et une nouvelle présidente, Nelly Ballu.
Nous tenons à remercier tout particulièrement Pierre-Marc Epstein pour tout le travail accompli durant 10 ans et surtout pour le dynamisme qu'il a su insuffler à ce club.

Un petit rappel concernant la participation de quatre de nos athlètes à la rencontre internationale France-Europe du Nord qui a eu lieu les 11 et 12 juin à Margny-lès-Compiègne. Une très belle expérience pour ces jeunes filles, qui leur a permis de se mesurer à des athlètes de haut niveau.

La saison a repris le 23 août dernier. Elle s'est faite en douceur et ce, malgré les fortes chaleurs.
Virginie a commencé les formations fédérales par le niveau Instructeur de club (IC) pendant la saison 2015/2016.
Linaèle poursuit son cursus d'entraîneur fédéral avec notamment une session fin août et a participé au séminaire annuel des enseignants sur Paris le 10 septembre dernier.

Bonne rentrée à tous.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site : http://dansetwirlgerzat.sportsregions.fr/

■ AMICALE LAÏQUE DE GERZAT SECTION GYMNASTIQUE ET TRAMPOLINE ■

Finies les vacances, voici une nouvelle saison qui commence

Les inscriptions se sont bien déroulées, avec une très forte demande pour les 4/5 ans.
Les groupes sont complets, pour la plupart. Il reste quelques places pour les gymnastes confirmés.

Nous avons participé en août à la semaine multi sports de l'OMS avec des enfants enthousiastes pour s'initier à notre sport.
Le samedi 10 septembre fut aussi l'occasion d'accueillir les enfants pour le marathon du sport lors de la journée promo sport de l'OMS.

Les ½ finales nationales et finales jeunes les 13 et 14 mai 2017

Cette saison s'annonce bien remplie car nous allons organiser les ½ finales nationales « filles et garçons », couplées avec les finales jeunes « garçons » les 13 et 14 mai 2017.
Cette compétition d'envergure regroupera près de 1000 participants, ce qui nous obligera à solliciter la municipalité, l'OMS et les associations de Gerzat qui voudront bien nous aider et bien entendu tous nos bénévoles, qui, comme d'habitude, répondront à notre appel.

Des bénévoles toujours motivés

Venez nombreux à notre loto annuel

Mais avant cela, n'oublions pas notre loto le 19 novembre avec, comme toujours, de très beaux lots.
Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Contact
Dominique Mallaret
Tél. : 06 33 51 66 96
Courriel :
dominique.mallaret@gmail.com

SERVICE MUNICIPAL DE L'ACTION CULTURELLE

La saison culturelle bât son plein !

Prochains spectacles au Théâtre Cornillon :

> *Vendredi 4 novembre à 20h30 :*
Au bout du rouleau / théâtre – comédie citoyenne
> *Dimanche 13 novembre à 14h30 et 16h30 :*
organisé par le Festival musiques démesurées
Fabrice Jünger / siestes musicales
> *Vendredi 25 novembre à 20h30 :*
La Canaille + Monsieur Martin (première partie) / hip-hop rap-rock français
> *Samedi 3 décembre à 20h30 :*
Improvergne VS La LISA / match d'improvisation théâtrale
> *Samedi 10 décembre à 17h :*
Des rêves dans le sable / dessin sur sable
> *Dimanche 15 janvier à 17h :*
Le siffleur / spectacle musical
> *Samedi 28 janvier à 20h30 :*
Claudette et les femmes d'aujourd'hui / théâtre - humour

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement ou pour vous aider dans vos choix de spectacles !
Abonnement possible toute la saison.

Au bout du rouleau

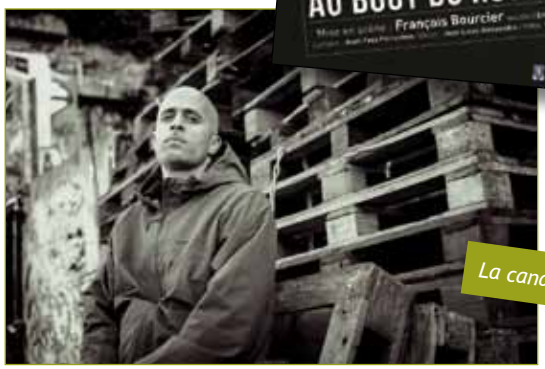
La canaille

À noter ! Des rendez-vous gratuits à La Vague

Rendez-vous À Tue-Textes / un dimanche par trimestre à 11h.
Autour d'extraits de textes lus ou théâtralisés, « Les Ateliers du Caméléon » proposent des rencontres thématiques. Vous pourrez vous délecter de mots, petites phrases, et autres expressions qui font la saveur des romans, pièces de théâtre, recettes ou chansons. Suivi d'un pot.

> *Dimanche 5 février* : sur le thème de l'amour
> *Dimanche 4 juin* : pour la jeunesse :
« les contes du pourquoi »

Concerts Côté Vague / un mercredi par trimestre à 18h30.
Pour découvrir les groupes auvergnats émergents lors d'un concert en public animé et enregistré par Radio Arverne. Venez assister au live, ou écouter la rediffusion sur Radio Arverne – 100.2 FM ou sur internet www.radioarverne.com

> *Mercredi 22 février :*
scène métal auvergnate
> *Mercredi 26 avril :*
musique du monde « Dangazo »

Des rêves dans le sable

Le siffleur

> Nous écrire :
Service culturel / Mairie
Place de la liberté, 63360 Gerzat
ou culture@ville-gerzat.fr
> Nous voir :
La Vague, Place Marcel Collange
du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h à 17h
> Nous appeler :
au 04 73 25 76 27

ASSOCIATION NOTES ET DES LYRES

Si vous aimez chanter ou si vous jouez d'un instrument à vent ou des percussions, et si vous avez envie de partager nos aventures musicales, venez nous rejoindre lors de l'une de nos prochaines répétitions :

> pour Canta Limanha le mardi soir à partir de 20h
(il n'est pas nécessaire de connaître le solfège)

> pour l'Orchestre d'harmonie le vendredi soir à partir de 20h15

Canta Limanha et l'Orchestre d'harmonie de Gerzat vous donnent rendez-vous le 19 novembre

Sainte Cécile est la patronne des musiciens.
Il est une ancienne et belle tradition partagée par tous les musiciens de France : donner un concert à l'occasion de sa fête.

À Gerzat, pour ne pas faillir à la tradition, Canta Limanha, la chorale de Gerzat, et l'Orchestre d'harmonie de Gerzat vous invitent au concert qu'ils vous offrent pour la circonstance :

Samedi 19 novembre à 20h
au Théâtre Cornillon. Entrée libre

Dès à présent, vous pouvez également noter notre prochain rendez-vous avec le public gerzatois le samedi 18 mars en soirée, pour notre concert de Printemps.

AUDITIONS DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

• Audition des classes de clarinette, guitare basse, percussion et ensemble à vent, mardi 22 novembre à 19h, La Vague (espace Marcel Collange)
• Audition de Noël, le vendredi 16 décembre à 20h au Théâtre Cornillon

LES FÉES D'ARVERNE

Le 5ème salon des talents au féminin des « Fées d'Arverne » se déroulera les 10 & 11 décembre au Galion.
Plus de 50 auteures, écrivaines, poétesses, romancières, mais aussi chanteuses, actrices, peintres et photographes vous attendent à Gerzat pour un rendez-vous dédicaces à quelques jours de Noël.
lesfeesdarverne@gmail.com

EXPOSITION LUCIE BARRA

Artiste peintre, Lucie Barra (LUBA) expose à Gerzat :
du lundi 12 décembre 2016 au vendredi 3 mars 2017 à l'Hôtel de ville.
Lucie Barra puise son inspiration à la source intarissable de « l'Éternel féminin », fascinant, complexe et fait d'ombre et de lumière. Elle recherche, au-delà du portrait et de l'esthétisme, à exprimer des états d'âme qui en appelleront à la sensibilité et à l'imagination de chacun. Compositions au couteau, en noir et blanc, sur de grands formats ou de petits formats colorés, avec des cadrages resserrés ou un zoom sur une partie du visage, autant de choix de cadrage et de traitement pictural pour intensifier tour à tour les émotions de plaisir et de souffrance, d'enthousiasme et de déception, de colère et d'apaisement.

Horaires d'ouverture de la mairie :
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

■ LA FOIRE AUX PANSETTES 2016 ■

La 22ème Foire aux pansettes était inaugurée par Jean Albisetti, maire, entouré de Sergio Soares, maire de la ville portugaise jumelle de Taide, Odile Saugues, députée, Michèle André, sénatrice, Brice Hortefeux, vice-président du Conseil régional Auvergne Rhône Alpes, Serge Pichot, conseiller départemental, Olivier Bianchi, maire de Clermont-Fd, Serge Godard, ancien sénateur maire de Clermont-Fd et de nombreux élus de l'agglomération.

La confrérie des Paladins de la Pansette a célébré son 20ème anniversaire dans la tradition pour perpétuer un art de vivre dans la convivialité.

Remise de la médaille de la ville, avec la participation d'élus du Conseil municipal des jeunes, à cinq Gerzatois méritants et investis dans la vie politique, culturelle, festive et sportive de Gerzat : Raymond Arnaud, Fernand Guillochon, Alain Mazeron, Jean Ondet et Kévin Ramirez

■ AGENDA DU COMITÉ DES FÊTES GERZATOIS ■

Samedi 3 et dimanche 4 décembre

- **Le Marché de Noël**
- **Le Téléthon :**

Vous aurez la possibilité de contribuer à cette collecte à travers divers défis et animations dont le programme vous sera communiqué prochainement.

Tél. : 04 73 24 10 70
cfgerzat@gmail.com

Maverick, le magicien

Un public nombreux venu pour le concert de Michael Jones

Animation des rues

■ ACPG-CATM - TOE - OPEX VEUVES ANCIENS COMBATTANTS ■

Notre association représente les Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre 14/18, Corée, Indochine, 39/45, combattants Algérie, Tunisie et Maroc, les anciens combattants et victimes de guerre de tous les conflits (Guerre du Golfe, Forpronu, militaires des Opérations Extérieures (OPEX), Mali, Centre Afrique… etc), sans oublier les veuves de nos camarades décédés.

Actualités

Le 2ème trimestre fut riche en manifestations : distribution des colis de Pâques et visites à nos aînés, célébration du 8 mai et récolte du « Bleuet de France », le 8 juin Hommage aux morts en Indochine, Assemblée Générale AD CPG-CATM le 9 juin, Mémorial AFN le 19 juin, commémoration de la rafle du 21 juin 1944, fête nationale du 14 juillet à Gerzat et à Jaude pour une remise de la médaille militaire à notre camarade Victor Garcia, le 31 juillet St Angel et Manzat et enfin le 23 août à Chamalières en hommage aux résistants fusillés, les 24 et 25 septembre, hommage aux Harkis.

Je tiens à remercier de tout cœur la présence de nos fidèles porte-drapeaux, ainsi que la participation des enfants des écoles et du Conseil Municipal des Jeunes.

L'association des ACPG-CATM entend favoriser et encourager la participation des jeunes aux cérémonies ; leur permettre d'être au cœur de l'événement et d'en devenir acteur. Ces jeunes écoliers, de plus en plus conscients des sacrifices consentis par leurs aînés pour préserver la liberté, incarnent la tradition.

Hommage

La France a déclaré être en guerre et nos armées sont effectivement engagées en Afrique et au Moyen-Orient.

Au lendemain des attentats meurtriers survenus le vendredi 13 novembre à Paris et à St Denis ainsi que le 14 juillet 2016 à Nice, la Section des ACPG-CATM de Gerzat s'incline devant les morts et partage la souffrance des blessés. Elle compatit à la douleur de nos compatriotes qui ont perdu un des leurs.

Rendez-vous au prochain Gerzat infos
et bonne fin d'année.

Le Président,
Serge Tilmant

102 ans d'Henri PARROT, ancien combattant prisonnier de guerre 39 / 45, ACPG-CATM

■ HISTOIRE GERZATOISE ■

L'association «Racines Gerzatoises» vient de faire paraître son livret n°2 intitulé «La Mairie et son environnement».
Naissance de la Mairie, ses maires, le personnel communal, les fontaines, le monument de la Grande Guerre et autres événements locaux sont traités et illustrés avec clarté et justesse.

Les anciens pourront se plonger dans l'histoire de leur cité tandis que les nouveaux Gerzatois découvriront le passé de leur nouvelle commune.

Pour les personnes intéressées, ce livret est disponible au Petit Casino 1 rue Jean Jaurès, au Pressing Traditionnel 2 rue Jules Guesde et auprès des adhérents de l'association au prix modique de 10 €.

Nous vous rappelons que le livret n°1 «Le fort de Gerzat» est toujours disponible.

Contact : Alain Mazeron
Président de Racines Gerzatoises
Tél. : 04 73 24 21 87

■ RÉCUPÉRATION DE MATÉRIEL D'ÉCRITURE USAGÉ ■

L'Association L'Assolidaire poursuit cette année encore la collecte du matériel d'écriture usagé en vue de son recyclage.
En juillet dernier, après un peu plus d'un an et demi de mise en place de l'action, 2749 stylos, feutres et autres matériels d'écriture usagés ont été envoyés à la société Terracycle en vue de son recyclage, soit environ 25kg.
Les membres de L'Assolidaire remercient toutes les personnes qui ont contribué à ce résultat, et vous rappellent que les points de collecte sont situés au sein des écoles, du collège et de la mairie de Gerzat.

L'Assolidaire
Gerzat

Pour tout renseignement complémentaire
Sylvia Pardon, Présidente de L'Assolidaire
Tél. : 06.60.70.21.74
Courriel : sylviavilaylack@gmail.com

■ FNACA ■

L'Appel du 18 Juin du Général de Gaulle

Cette année la municipalité a commémoré pour la première fois une cérémonie pour l'Appel du 18 juin. Cette manifestation était organisée par L'Association Nationale des Croix de Guerre et de la Valeur militaire dont Gerzat est titulaire comme 7 communes dans le département. Nous nous sommes rendus avec le drapeau au monument aux morts de la guerre de 39/45, le message d'origine a été lu par M. le Maire et une gerbe déposée.

La rafle de Gerzat le 21 juin

Répondant à l'invitation de Mme Montadar, des Cadets de la résistance, une délégation de notre comité avec le drapeau a participé à la cérémonie du souvenir en l'honneur du commandant Guillonet à Malintrat, suivie d'un hommage au cimetière d'Aulnat sur la tombe de M. Raymond Ameilbonne.
Ce même jour, nous avons participé à la cérémonie de la rafle de Gerzat, où 33 Gerzatois ont été livrés à la Gestapo. Dix-huit drapeaux du monde combattant, les élèves des écoles de Gerzat, la chorale, beaucoup d'élus, départementaux et des communes alentours, ont honoré cette manifestation. Une belle cérémonie avec un lâcher de pigeons et plusieurs gerbes déposées au monument aux morts.

Commémoration du 14 juillet

La FNACA a célébré la fête nationale du 14 Juillet, un bouquet a été déposé par les enfants du Conseil Municipal des Jeunes au monument de la guerre de 14/18.

Le 31 juillet, journée du souvenir avec la participation des anciens résistants de la région, **nous nous sommes rendus avec le drapeau à Manzat et Saint-Angel sur les stèles des résistants victimes du nazisme.**

Des Amis nous ont quittés

Notre comité a été endeuillé par les décès de Raymond Bellut, Maurice Chalier et Jean Saint Gérand. Le comité renouvelle ses sincères condoléances aux familles.

Dates à retenir

Notre congrès départemental se tiendra à Arlanc le dimanche 30 octobre.
Dimanche 15 janvier 2017 se déroulera notre Assemblée Générale, suivie d'un repas, salle le Galion.

Activités loisir du comité

• La sortie annuelle s'est effectuée sur une semaine en Bretagne du Sud, avec un temps superbe, un voyage fort apprécié des participants.
• En septembre, 55 participants de notre comité ont découvert et apprécié la visite sur une journée des gorges du Tarn.

Le Président, Daniel Journiac

■ UNE RENTRÉE ACTIVE POUR L'ATELIER DES PETITES MAINS ■

Après plusieurs activités faites en commun avec le foyer d'activités Octave Archimbaud animé par Sandrine Gibson, des ateliers « cuisine » une fois par mois le vendredi qui intéressent de plus en plus de personnes, la fête autour de la musique le 14 juin dernier qui a été un succès, notre rentrée s'est faite le 1er septembre.

Nous travaillons sur des idées pour notre exposition-vente de Noël qui aura lieu sur trois jours, le vendredi 25 novembre de 14h à 18h30, le samedi 26 novembre de 9h30 à 18h30 et le dimanche 27 novembre de 9h30 à 12h30.
Nous vous invitons à venir nous voir au foyer Octave Archimbaud car de nouvelles créations ont été réalisées.

Nous sommes aussi en train de fabriquer la décoration des tables pour le repas des aînés de janvier 2017.
Chut… c'est un secret !!!

Ateliers des Petites Mains, Loisirs créatifs en tous genres
Contact : Monique Albessard
Tél. 04 73 91 53 08
monique.albessard@orange.fr

■ ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DE GERZAT ■

« Partagez la vie, donner votre sang »

Les Gerzatois l'ont compris et sont de plus en plus nombreux à donner leur sang à chaque collecte.
Un grand merci à tous pour les 511 dons recensés sur les 5 collectes gerzatoises en 2015.

Pour répondre aux besoins des malades, 10 000 dons de sang sont nécessaires par jour, dont environ 1 400 en Auvergne-Rhône-Alpes. N'hésitez plus, venez à nos collectes accompagné d'un nouveau et jeune donneur à la salle du Galion. Une collation est offerte à la fin de votre don et vous pouvez profiter de ce moment convivial pour vous restaurer et vous reposer.

Notre prochaine collecte de sang aura lieu
jeudi 17 novembre de 16h à 19h

Don de plasma

Par ailleurs, **les besoins en PLASMA augmentent** (grands brûlés, hémophiles, coagulation, déficit immunitaire...). Les individus du groupe AB sont donneurs universels en plasma et ceux du groupe B sont particulièrement recherchés. Le don de plasma s'effectue à l'E.F.S (Etablissement Français du Sang), sur RDV, près du C.H.U.
Le don dure 40 minutes et il faut respecter un délai de 2 semaines entre chaque don de plasma (de 18 à 65 ans).

Site internet : www.dondusang.net

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Sortie estivale du club

Pour faire plaisir à certains adhérents, les responsables ont organisé (avec quelques difficultés) une sortie-repas au Gour de Tazenat le lundi 15 août.

50 participants se sont retrouvés pour un repas de fête au restaurant «La Chaumière» en bordure du plan d'eau. La fin de l'après-midi s'est déroulée au gré de chacun soit par des jeux de société dans la fraicheur de la salle, soit par une promenade digestive au bord du lac où le superbe cadre habituel aux eaux bleutées a laissé la place à un lieu de désolation marron déserté par les touristes.
Malgré tout, les participants ont été contents de cette journée très ensoleillée.

Contact : Maryvonne Béal
Tél. : 04 73 24 47 83
Courriel : mbeal@neuf.fr

LES CADETS DE LA RÉSISTANCE

Comme chaque année, nous « enfants de ces hommes et de ces femmes » avons organisé la cérémonie en souvenir de la rafle du 21 juin 1944 avec le concours de la mairie.
Ce 21 juin, 33 Gerzatois furent arrêtés aux quatre coins du village, rassemblés dans la cave de l'école maternelle puis transportés au 92ème Régiment d'Infanterie de Clermont et départ pour le camp de Ravensbrück pour les femmes et Neuengamme pour les hommes, où ils ont vécu l'horreur.
Il faut apprendre à nos enfants ce qu'était la période du «régime de Vichy», de la collaboration, de la trahison, de la barbarie mais aussi des traitres français qui n'ont pas eu honte de collaborer.
Notre devoir est de transmettre à nos enfants qu'en dépit de nos croyances, de nos opinions, le respect de l'être humain est essentiel.

Nous remercions de tout cœur de leur présence Monsieur le maire, les porte-drapeaux, l'école de musique, les pompiers, la police municipale, les associations ACPG-CATM et de la FNACA, les Harkis, la société colombophile de Gerzat, sans oublier les Gerzatoises et Gerzatois venus nombreux.
Belle et digne cérémonie du souvenir.

Nous participons à toutes les cérémonies organisées sur la commune ainsi qu'à certaines manifestations dans le département, sans oublier la cérémonie du Mont Mouchet.

Merci pour votre fidélité, je vous donne rendez-vous le 21 juin 2017

Jeannine Montadar

Belle et digne cérémonie en souvenir de la rafle du 21 juin 1944

ANIMATION DANS LES QUARTIERS

Clos de Fontchenille et rue de Trélacot

Le samedi 28 mai a eu lieu le barbecue annuel du clos de Fontchenille et de la rue de Trélacot.

Malgré un temps pluvieux, un repas convivial servi grâce au punch de Roland et de nos deux cuisiniers, a été suivi de quelques parties de pétanque, permettant une nouvelle réussite de la fête des voisins du quartier.

La prochaine manifestation sera l'organisation du repas pour le Téléthon du 3 décembre

GROUPE MAJORITAIRE « UNION POUR GERZAT »

Les maestros de l'insinuation

Dans le dernier numéro de Gerzat Infos, nous avions dénoncé et décrypté les insinuations que propageaient nos opposants socialistes, au sujet de notre ville comme de notre région. Cela a donc été sans surprise pour nous de découvrir, dans ce même dernier numéro, leurs nouvelles insinuations sur un prétendu manque d'équité de la part du Maire dans la mise à disposition de salles municipales pour des réunions politiques. Heureusement, monsieur le Maire a pu rétablir tout de suite la vérité – mais nous mettons aujourd'hui nos opposants au défi d'apporter des faits concrets qui soutiennent leurs insinuations !

Des faits concrets, et non des propos fallacieux, voilà ce sur quoi une politique responsable doit être bâtie !
Il nous est certes facile de dénoncer ces insinuations et propos fallacieux quand ils s'étalent dans Gerzat Infos. Par contre, certains n'hésitent pas, sous couvert d'anonymat ou non, à répandre insinuations et diffamations sur Internet et les réseaux sociaux. C'est alors une autre paire de manches pour rétablir la vérité ! Union pour Gerzat se félicite donc que monsieur le Maire ait déposé plainte contre X pour faire ressortir au grand jour l'identité de celles ou ceux qui se cachent derrière leur souris pour salir l'image de la ville, de ses policiers et de ses élus.

Mais, en matière d'insinuations et de trompe-l'œil, il faut bien admettre que les véritables maestros socialistes sont plus au niveau national qu'au niveau gerzatois :
• prenez le président François Hollande, qui insinue que « la courbe du chômage est inversée » ! Il suffit de comparer les chiffres du chômage entre mai 2012 et août 2016 pour comprendre la réalité !
• prenez la ministre Marisol Touraine, qui insinue que « la Sécurité Sociale sera bientôt à l'équilibre » ! Même les journaux de gauche conviennent qu'elle a envoyé le bouchon un peu loin !

Vivement l'alternance !

Des réalisations concrètes, et non des promesses en trompe-l'œil, voilà aussi ce sur quoi une politique responsable doit être bâtie !
• *Au niveau de notre ville*, l'alternance a déjà porté ses fruits, avec, entre autres, des réalisations concrètes telles que la rue Jules-Guesde enfin rénovée, un plan de circulation rationnel enfin mis en place dans notre centre-ville et des dépenses de fonctionnement enfin maîtrisées ;
• *Au niveau de notre région*, l'alternance, incarnée par Laurent Wauquiez et marquée par des premières décisions concrètes, va bientôt produire ses fruits ;
• Mais rien de tout cela n'impactera profondément nos conditions de vie ici à Gerzat si n'intervient pas aussi une alternance au niveau de notre pays.

C'est pourquoi Union pour Gerzat appelle toutes celles et tous ceux qui souhaitent l'alternance à participer à l'élection primaire de la droite et des centres, qui se déroulera les dimanches 20 et 27 novembre prochains. Il y aura, pour tous les habitants de Gerzat, un bureau de vote unique au théâtre Cornillon. Tout le monde pourra participer, pas besoin d'être membre d'un parti politique : il suffit d'être électeur à Gerzat, de venir en personne au bureau de vote à Cornillon, de signer une courte déclaration confirmant vouloir l'alternance et de payer 2€ par tour (pour couvrir les frais d'organisation de cette élection).

Union pour Gerzat a remporté les élections municipales sur des valeurs **de rassemblement, d'apaisement et de réforme** : nul ne doute qu'au moins un des 7 candidats en lice incarnera ces valeurs pour le redressement du pays !

Mais n'oublions pas qu'Union pour Gerzat a également remporté les élections sur des valeurs de respect de la démocratie et de l'égalité des chances. Or, peut-être la gauche (ou les gauches ?) organisera-t-elle, elle aussi, une élection primaire ? Il sera alors bien facile de vérifier si, comme l'insinuent nos opposants socialistes, monsieur le Maire refuse vraiment à la gauche ce qu'il accorde à la droite et aux centres !

Union pour Gerzat

GROUPE « GERZAT GAGNANT»

Nous ne sommes pas pour les transferts de compétences de Gerzat vers Clermont Communauté

Aujourd'hui, les élu(e)s de la commune, majoritaires comme minoritaires, entretiennent des liens de proximité avec les citoyens, leurs électeurs, relation constructive car nourrie de riches échanges, chacun connaissant bien son territoire.
Cette relation directe est appelée à disparaitre tout doucement, au fil des transferts de compétences, présentés comme inéluctables.
Et bientôt, vous devrez vous adresser aux représentants de Clermont communauté, qui deviendra prochainement communauté urbaine, pour signaler par exemple la détérioration de votre rue. Nul doute que la qualité et la rapidité du service s'en trouveront affectés !
Nous avons pourtant été les seuls à voter « contre » ces transferts lors du conseil municipal du 29 Août dernier. Néanmoins, nous avons l'intime sentiment que certains élus gerzatois, de la majorité, partagent notre point de vue, mais la domination, la puissance, l'influence, le pouvoir du plus grand nombre, de la plus grande ville, au sein de l'assemblée communautaire, aboutissent invariablement à faire exprimer publiquement des choix souvent contraires aux convictions personnelles.

Bien sûr, nous avons des représentants au sein de Clermont communauté, et nous en aurons à la communauté urbaine, mais sur quatre vingt neuf au total, que peuvent peser trois Gerzatois face aux trente neuf de Clermont-Ferrand ?
Prenons l'exemple de la taxe de séjour réglée par les personnes qui séjournent temporairement sur Gerzat. Celle-ci est perçue aujourd'hui par la commune, ce qui lui permet de financer des dépenses liées au tourisme (festival de chant choral, foire aux pansettes), et à la protection de ses espaces naturels sensibles (marais de Lambre, ligue de protection des oiseaux). À partir du 1er Janvier prochain, c'est Clermont-communauté qui encaissera le fruit de cette taxe. Par contre, et contrairement à l'engagement récent de ses principaux représentants, mais qui n'était qu'oral certes !, eh bien, Clermont communauté ne reversera quasiment rien à Gerzat !
De même, si nous prenons les paris à propos de l'installation de l'aire d'accueil des grands voyageurs, qui peut potentiellement être accueillie par dix des vingt et une communes de l'agglomération, sans vouloir vous inquiéter, devinez qui va gagner ?

Le groupe « Gerzat Gagnant »

LES GROUPES POLITIQUES S'EXPRIMENT

GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS DE GERZAT

En politique, comme en toute chose, on devrait apprendre de ses erreurs. Mais, Nicolas Sarkozy a fait le choix clair, de ratisser sur les terres de Marine Le Pen, de tirer toutes les ficelles qui font le succès du Front, notamment sur la sécurité et l'immigration, quitte à faire des propositions plus démagogiques les unes que les autres, il joue les clivages et la confrontation. Il tente d'oublier ses nombreuses mises en examen, et le gouffre financier dans lequel il a plongé la France. Les Français, espérons-le, n'ont pas oublié. Son programme et ses mensonges risquent de nous faire regretter les années Hollande.

La politique du président de notre belle région et celle de Nicolas Sarkozy sont identiques. Il ne pouvait pas en être autrement, qui s'en étonne ? N°1 et N°2 sont en osmose. Laurent Wauquiez avec toutes ses casquettes (le cumul des mandats ne le dérange pas) perd en crédibilité ; son image d'élu de terrain est mise à mal, on se demande même comment il peut gérer la Région si ce n'est par mail. Demain, des choix importants nous attendent qui vont décider de l'avenir de notre pays, le rassemblement sera probablement nécessaire, il ne faudra, dès lors, pas hésiter pour éviter de sombrer dans l'obscurantisme, la médiocrité, les peurs.

Sur le plan local, la gestion hégémonique du premier magistrat est contestable, n'acceptant pas les remarques, voulant tout le temps avoir raison, réprimant ceux et celles qui ont des propositions, des idées ou des avis différents.
Il devrait regarder de plus près sa ville, l'entretien des rues et des trottoirs, la sécurité dont il devait faire son cheval de bataille (cambriolages, voitures brulées). Pour autant, les élus du canton de GERZAT au Conseil Départemental, Emilie VALLEE (Parti Socialiste) et Serge PICHOT (Parti Radical de Gauche) défendent sans sectarisme ou ostracisme les demandes de subventions présentées par les communes de leur canton et bien sûr celles présentées par la municipalité de GERZAT (travaux de la rue Jules Guesde, aides aux associations, valorisation du marais de Lambre, …).

Tous les Gerzatois peuvent aussi rencontrer directement leurs 2 conseillers départementaux à leur permanence mensuelle à la Maison des Associations (les prochaines les 26/10, 30/11, 28/12) en prenant RDV au 04 73 42 02 70.

C'est notre dernière tribune avant longtemps, campagne électorale oblige, aussi, nous conclurons avec une note d'espoir : « l'avenir nous appartient ». À nous de défendre nos idées de Liberté, Égalité, Fraternité et Solidarité.

Comptez sur vos élus de gauche pour rester vigilants sur ce qui se pratique sur votre commune, n'hésitez pas à nous contacter.

Le groupe socialiste et apparentés de Gerzat

ÉTAT CIVIL MARS, AVRIL et MAI

NAISSANCES

BERNARD Maëlys Béatrice Cathy
BORRAS Océane
BOURDIN Milane Roxanne
BRUN Erwann Gilles Jacques
CABANNES Agathe Margaux
CAJAZZO Médéline Eugénie Lorette
ÇAKIR Eymen
CHABANON Keryan Henri Michel
DACQUIN BOURNE Louis Daniel Jean
DOGU Melissa
DOLATA Olivia Marie
DUCHÉ Lucy Maëlle Christelle
DUCHÉ Zoé Mya Adeline
EL OTHMANI Adil
FABRE Mila Zoé Romane
GARGOWITZ Lorenzo Danny
GARNIER Samuel Michel Claude
GONZALEZ Hugo
GURSOY Serkan
HAON DA SILVA Aelita
HAUTECOEUR Louna Juliette
KHACHIÎ Seifeddine
LAFOREST LEGOUEIX Capucine Josette Renée
LAMOUISSI Ishaq
LECLERCQ Lucas Nicolas Michel
MAUCHET Léo
MAY Ashton Alain Jacques
MAZEN Léna
MIALIER Sasha Mickael Gabriel
MORELLET Maëlan
NEURY Matéo
OURLIAC Kaylan
PARENT Lorick Valentin
ROUSSEL Anaïs Alexandra Fanny
SANTOS DA SILVA Gabriel Antonio
SOUIDI Jana
TEIXEIRA DA SILVA Diogo Mateus
VIEIRA Nolan Dylan
ZAIDI Janna

MARIAGES

BATISSE David Alban et MARIN Magalie
BATRET Pascal Jean Pierre et JANOT Nadine Jeanne Annie
BRUN David et GABRILLARGUES Charlotte France
CARROUÉ Alexandre Christian et RENDIER Adeline
CHABRILLAT Stéphane Michel et PEIXOTO Vanessa Eugénie
CHARROIN Frédéric Roger Henri et FERNANDES Préscilia
EL MOUAK Sohaib et RALLU Elodie
FERNANDES DA CUNHA Jean Manuel et GONCALVES Lidia Isaura
GONCALVES Antoine et PINTO SERRAO Sofia Raquel
GRANIER Gilles et VIEILLEVIGNE Aurélie Isabelle Martine Juliette
JARRON Vincent et QUANTIN Sabrina
LAVIELLE Franck et LE CORVIC Amélie Pauline Madeleine
RAMADANI Naim et KRASNIQI Zyrafete
REXHEPI Driton et SACIRI Barije
ROBILLON Régis et HOKE Mehtap

DÉCÈS

BOISSAT André
CAMBRELENG Laurent Christian
CHALIER Maurice Célestin
CHAUD Claude Robert Jean-Marie
CLAUZADE Simonne Ernestine épouse BÉAL
DE PINHO AMARO Ana Maria
DONADIEU Serge François
DOS SANTOS Anthony Carlos
GAUTHIER Christiane Marie-Louise Veuve GACHIGNAT
GAUTHIER Marc
GEORGET Thierry Yves
HORN Joseph
MAILHOT Odette Yvette
MAZET Yvette Renée Louise Veuve FOURGOUX
MEHRINGER Thierry Robert Alain
MENDES FERREIRA Isménia épouse VIEIRA
MONDELIN Claude Albert
NOËL Andrée Veuve BESSON
RANDANNE Noëlle Andrée Veuve SUBJOBERT
ROCHER Marie Louise Veuve BUISSON
RODRIGO Marcelle Ablina Veuve BRAVARD
SAINT-GÉRAND Jean Gilbert
THOMAS Roland Jean Luc
VICTOR Andrée Paulette Veuve ARCHON
VIGNAL Frédéric

PUBLICITÉS

PUBLICITÉS